



Avec le concours du



Lancement de l'opération de dons « SOUTIENS TON CLUB »

Dans le contexte de crise sanitaire, les acteurs du sport se mobilisent pour aider les clubs sportifs.

Avec le soutien du ministère des Sports, la Fondation du Sport Français, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence Nationale du sport et les associations représentant les collectivités locales, lancent l'opération solidaire « **SOUTIENS TON CLUB** », une plateforme de dons au bénéfice des clubs sportifs.

Le principe de l'opération est simple : créer un fond de solidarité national sur la plateforme www.soutienstonclub.fr au bénéfice de tous les clubs fédérés et l'approvisionner en lançant un appel aux dons fléchés auprès de leurs adhérents et soutiens, entreprises ou particuliers.

Le **Club K61** n'échappe pas aux difficultés ...

Les frais fixes dus au loyer et à l'entretien du circuit sont toujours présents mais, nos ressources habituelles, organisations des courses et les contrats de partenariat qui les accompagnent sont inexistantes...

C'est pourquoi, nous nous sommes inscrits à cette opération « Soutiens ton Club ».

Bien évidemment, nous avons pleinement conscience que vous-même, êtes peut-être en difficulté et que, de toute façon, la pratique du kart « coûte de l'argent » mais espérons que quelques personnes ou entreprises puissent nous venir en aide pour assurer la continuité du circuit ...

Chaque don est éligible à **une déduction fiscale** selon les dispositions prévues par les articles 200, 238 bis et 978 du Code Général des Impôts.

➤ Pour les **particuliers** :

- **66 % sur l'impôt** sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, avec report possible sur 5 années consécutives.
- **75 % sur l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)**, dans la limite du plafond de 50 000€, avec report possible sur 5 années consécutives.

➤ Pour les **entreprises** :


- **60 % de l'impôt** sur les sociétés dans la limite d'un plafond de 0,5% du CA ou de 20 000€ HT pour les PME et TPE.

Chaque donateur recevra un CERFA dématérialisé, attestant du don, par voie de mail.

Concrètement, vous avez toute la procédure décrite sur le site www.soutienstonclub.fr .
Pour accéder à la plate-forme du club, saisir le code **61200** dans « Recherche par ville »

Sincèrement, merci d'avoir prêté attention à notre demande et de toute façon, à bientôt au bord d'une piste de karting ! ...

Amicalement.


Claude GRIPON
2 Le Moulin
61200 AUNOU LE FAUCON
k61@club-internet.fr - 06 82 02 19 11